

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réserve
au
Moniteur
belge***26058834***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège - division Namur**28 AVR. 2026**

Greffe

N° d'entreprise : **0476 998 785**

Nom

(en entier) : **NANOCYL**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de l'Essor, 4 à 5060 Sambreville****Objet de l'acte : Nomination d'un administrateur**

Extrait du procès-verbal des résolutions écrites de l'actionnaire unique du 12 mars 2026:

1. Nomination d'administrateurs

L'actionnaire unique décide de nommer en qualité d'administrateur à compter de ce jour pour une durée jusqu'à l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2029 :

Monsieur John Davidson, domicilié Todistrasse 8, 8810 Horgen, Suisse.

Le mandat n'est pas rémunéré.

2. Procuration

L'actionnaire unique donne procuration à Me France Wilmet ou Me Muriel Baudoncq un autre avocat du cabinet Janson Bagniet pour toutes les démarches nécessaires pour modifier et mettre à jour l'immatriculation de la Société auprès du Registre des Personnes Morales, de la Banque-Carrefour des Entreprises et des Guichets d'Entreprises et de procéder à la publication de la décisions aux Annexes du Moniteur belge.

Muriel Baudoncq
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/05/2026 - Annexes du Moniteur belge